

THE RED HOT-ROC



NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2023

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Topos
Lettre et documents de la FFME





L'EDITO du Président :

Comme chaque année en septembre, j'utilise l'édito du journal de septembre pour communiquer quelques états d'âme et autres réflexions ayant ponctué l'année.

Le premier fait marquant, que je soulignerai cette année, est le manque de motivation des adhérents pour le outdoor, le camp d'été de plus en plus restreint en est une preuve flagrante, mais aussi la faible motivation pour des sorties en falaise en groupe, qui ne sont plus programmées faute d'intéressés.

Certes, il y a eu des blessés ce printemps et d'autres se tournent vers le parapente ou le canyoning, et quelques adhérents préfèrent fréquenter les salles lyonnaises même les Week end de grand beau temps, (positionnement écologique de refus d'utiliser un véhicule, signe des temps à juste accepter, ou atavisme de la facilité à dénoncer ... je penche pour ce dernier jugement) !

Nous sommes un club sans SAE et donc peu de jeunes nouveaux adhérents sont intéressés par notre structure (les seuls nouveaux sont ceux ayant besoin de passer un diplôme), il faut se rendre à l'évidence ... les jeunes pratiquants sont tournés principalement vers la SAE et la compétitions et sont très loin des motivations qui habitaient les grimpeurs des années 70/80 ! C'est un constat et nous devons l'admettre !

Seul Kalymnos échappe à ce désintérêt des adhérents pour l'escalade ... ce printemps de nombreux membres du club se sont retrouvés sur cette île pour grimper et équiper. Ce qui justifie que nous gardions un fond de matériel pour l'équipement car en dehors de ce site, il y a peu d'activité dans la région par manque de projets, (équiper devient un problème dans nos régions, et ça a une incidence), cette baisse d'activité des

équipier est flagrante, rien à Crept cette année et seules les falaises de la combe des hôpitaux, équipées par Eric Chaxel, ont bénéficiées d'une aide du club en matériel.

Un point marquant, aussi cette année, les importantes augmentations fédérales, qui sont justifiées par des postes de dépenses qui n'intéressent aucunement nos adhérents (compétition et olympisme avec Paris 2024 en point de mire, et la professionnalisation) !

Rien que pour la ligue, on a une augmentation de 4€ (ce qui porte à 10€ par adhésion la part Ligue), avec 25000 membres, la ligue Aura empoche donc 250000 € pour financer des actions que nous avons de la peine à remarquer, étrange que pour l'affaire de Neuville, (voir dans les brèves du journal), ils ne puissent pas assumer le coût d'une assurance chiffrée à 4000€, c'est peanuts pour eux

Il faut se rendre à l'évidence la FFME se désintéresse de plus en plus du outdoor, et en conséquence ceux qui ne sont tournés que vers cette pratique désertent la fédération ! Le côté assurance et l'obligation d'être à la FFME de ceux qui ont besoin de diplômes fédéraux pour de l'encadrement restent une part de la motivation ... mais plus personne n'a encore l'esprit associatif face à cette fédération coupée de sa base historique. Mon rôle de Président reste la gestion de ce club, et sans trop d'illusions j'essaie de garder notre cap ... le topo nous assure une sécurité financière permettant de ne pas trop augmenter les adhésions et de financer les équipements, c'est déjà positif et pour la suite on évite de trop y penser !

Bruno FARA



VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale. Certains commentaires, concernant les modalités d'adhésions par exemple, sont repris chaque années avec uniquement une mise à jour !

✚IMPORTANT

*Le Président devant quitter la France du 23 septembre au 8 octobre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS avant le 20 septembre** afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Les chèques envoyés ne seront encaissés qu'en novembre !*

*✚Pour donner suite à la demande de certains adhérents, qui voulaient préserver leurs données, la liste de tous les membres de Hot-Roc n'est plus jointe au journal (donc non présente sur le site du club). Elle est envoyée avec l'appel de cotisation. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent...**TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez-nous par un message (hotroc@free.fr)**. Nous ne mettrons plus en ligne cette liste des adhérents car les moteurs de recherche peuvent pirater les données. Nous avons même retiré du serveur les anciennes listes de membres. Ce listing est envoyé avec le renouvellement.*

*✚Nous étions **62 adhérents pour la saison 2023 (uniquement 54 au club avec FFME, plus 3 membres club avec licence FFME dans un autre club + 5 membres simples (non FFME)**, voir la liste (contre 60 en 2022, 65 en 2021, 69 en 2020, 68 en 2019, 71 en 2018, 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011) ... Nous sommes donc en légère hausse. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Mais les récentes prises de positions de la FFME ont découragé certains (c'est l'argument donné pour quitter le club ou juste prendre la carte membre à 30€), et l'augmentation de la licence risque aussi de nous faire perdre des adhérent ... nous ferons avec !*

✚La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé en 2018 de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club). C'est un document allégé, (sans les topos, afin de ne pas être refusé par certains serveurs) ils sont consultables sur le site et vous pouvez en demander l'envoi par mail.

*✚Les formulaires de renouvellements, avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont toujours envoyés par courrier. Ils sont simples à utiliser! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !*

*Il est possible de régler par virement, un RIB est joint aux document **Cependant il faudra bien penser à scanner le formulaire et à le renvoyer par mail en signalant la date du virement pour pouvoir pointer et vérifier (avec aussi éventuellement un scanne du certificat médical)**.*

✚ **Mauvais point ... l'inscription est une usine à gaz et sa gestion est difficile !**

Le site de la FFME étant peu évident à utiliser ... pas certain qu'en septembre ce soit aisé de trouver les formulaires et les infos utiles... Voici donc un lien sur notre site

Les documents spécifiques à l'assurance sont à télécharger ...

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2023/06/2024-notice-assurance-1.pdf>

et

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2023/06/pack-de-rentree-2023-2024.pdf>

Tous les formulaires et les réponses à vos questions sont également sur le site du club :

<https://hotroc.fr/le-club/adhesion/>

✚ **Rappel concernant le certificat médical ... ce n'est pas simple !**

• **Première licence loisir ou licence compétition** : Obligation d'avoir un certificat médical datant de moins d'un an le jour de l'inscription.

• **Renouvellement de la licence loisir ou compétition**, à l'exception de l'alpinisme : Le renouvellement d'une licence est subordonné à la production tous les trois ans, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à un questionnaire médical.

• **Renouvellement licence jeune**, le certificat n'est pas obligatoire, mais pour le renouvellement de la licence, il convient de renseigner un questionnaire de santé spécial jeune et attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il faut produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication.

Pour l'alpinisme : Le certificat médical doit être renouvelé chaque saison pour l'alpinisme pratiqué au-dessus de 2 500 mètres avec une nuit à cette altitude ou au-dessus.

Pour simplifier la gestion des certificats médicaux, il serait plus simple de demander un certificat médical annuel pour toutes les activités (alpinisme compris).

Je demande donc à chacun un effort ... pensez à ce questionnaire médical et si possible fournissez un certificat médical chaque année option alpinisme incluse ! Si vous avez un RDV médical en septembre précisez le nom du médecin qui rédigera le certificat et vous le transmettez ultérieurement.

✚ **Le tarif des adhésions pour 2024 :**

Licence adulte 82€, jeune 63€, famille 47€ ... ce tarif comporte :

- La licence FFME (44,00 € - adulte) ; (31,50 € - jeune) ; (15,50 € - famille)
- La cotisation du CT69 (7,00 €) et celle de la ligue (10,00 €)
- L'assurance fédérale avec assurance de base (14 €) possible de rajouter base + (3 €) ou base ++ (10 €)
- La part HOT ROC (environ 4 € cotisation adulte) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club**
- Eventuellement vous pouvez ajouter le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)
- Adhésion uniquement club 30€, si déjà FFME dans un autre club précisez le numéro et sinon vous serez inscrits uniquement dans la section HOT ROC - non FFME – Donc SANS ASSURANCE !

✚ **L'assurance est de 14€ ... mais seule l'assurance RC (6€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E.** Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC à 6€ sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement !

Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes !

Je signale que beaucoup d'assurances données comme extraordinaires (style vieux campeur), couvrent assez mal la pratique des sports de montagne.

✚Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf. C'est certes du travail mais nous sommes au bureau pour ça ... Et donc ça continuera. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.

✚Position du Président de Hot Roc sur la politique FFME

Quitter la FFME a été le souhait de nombreux adhérents, nous n'avons pas opté pour ce choix pour la structure, car au niveau de l'assurance de la couverture des dirigeants ... la FFME est vraiment top en cas de procès.

Et même pour la pratique individuelle, cette assurance est assez compétitive.

De plus quitter la FFME c'est aussi :

- *Pas de possibilité aux membres titulaires d'un diplôme fédéral de le faire valoir (il faut être licencié actif pour cela). On imagine mal devoir repasser les diplômes FFCAM*
- *Aucune possibilité à ceux qui le souhaitent de participer à des compétitions*
- *Pas possible à ceux qui encadrent ou travaillent dans un cadre fédéral de le faire*
- *Plus de moyen d'influencer la fédération ... même si c'est symbolique il faut rester sur le navire si on désire influencer*
- *Pas d'informations sur la vie fédérale*

Il faut parfois critiquer, mais aussi être réaliste et admettre que la politique fédérale pro compétitions et SAE, est aussi le reflet de ce que veulent les pratiquants en 2024 ... les anciens doivent admettre, que leurs valeurs de l'escalade des années 70/80 ne sont plus celles de la jeunesse actuelle !

Les résultats en compétition de l'équipe de France, Paris 2024 avec son rêve de médailles donnent un élan à la fédération, qui devient une fédération sportive, ne gardant les pratiques outdoor historiques, que pour son image. Mais en 2024 elle tire sa représentativité au ministère des sports, uniquement de la compétition.

Les augmentations de licences servent donc principalement à entraîner des athlètes et à financer les déplacements des équipes de France ... c'est une évidence, mais doit-on refuser de participer à ce modèle, qui est celui de toutes les fédérations ?

En tant que grimpeur du passé j'ai eu un temps ce réflexe, mais à présent quand je vois la foule massée pour assister aux compétitions, je suis persuadé que c'est le sens du temps et le vœu majoritaire !

Les activités traditionnelles en falaise sont d'autant plus marginalisées que l'esprit procédurier de notre époque rattrape l'escalade et rend obsolète nos rêves des années 70 où l'escalade comme le surf étaient une philosophie de vie !

Il ne faut pas céder à la facilité certes ... mais il ne faut pas non plus vieillir, persuadé que la jeunesse se trompe, en affirmant que la veille garde détient la vérité ! En 2024, sur les bientôt 150 000 membres de la fédération, une majorité pratique presque uniquement en SAE (même en été depuis qu'elles sont climatisées), et adore la compétition Au CT69 chaque étape de la coupe du Rhône refuse des inscriptions !

✚Mauvais point : Les falaises interdites !

Dans tout l'hexagone des propriétaires interdisent l'escalade, suite au déconventionnement des sites par la FFME ! Parfois c'est la peur du risque mais souvent c'est aussi un prétexte pour ne plus subir les incivilités des grimpeurs qui doivent se remettre en question (parkings,

bivouac, feux ... etc). Les solutions ne seront pas simplement liées à une assurance c'est évident !

Localement nous sommes concernés à Presles (Balme Etrange et Pierrot Beach) ainsi que toutes les falaises du Royans avec les sept sites très réputés de la vallée de la Lyonne dans le Vercors-Sud : La grotte de l'Ours (35 voies), La Taupinière (80 voies), L'auberge espagnole (100 voies), La presqu'île (60 voies), Côté Court (30 voies), le pas de l'Escalier (80 voies) et La plage (30 voies), soit dans les 450 voies en tout.

Pour donner un ordre d'idée plus précis, ces falaises, plus celles de Presles et du Précipice de Corbière, représentent la moitié du potentiel grimvable présenté dans le topo local Escalades libres sorti il y a deux ans ... La région du Vercors, pourtant haut-lieu de la grimpe française, est donc désormais très impactée. Visiblement, l'escalade n'est donc plus si libre que çà là-bas...

Mais encore plus proche ... Le site de Neuville sur Ain (Un site historique équipé par des membres du club dans les années 80/90), est provisoirement fermé. Un compte rendu de l'AG du CT 01 annonce officiellement la fermeture (temporaire on l'espère) de cette falaise.

Elle est la propriété du CT 01, il en est donc responsable juridiquement. A ce titre, elle était assurée par la FFME jusqu'au 31/08/2023. Le renouvellement de police d'assurance s'élevant à 4000€, le CT ne souhaite pas en assumer la charge financière, charge que la FFME ne veut pas supporter non plus.

Fin août, le contrat d'assurance souscrit par la FFME s'arrêtera donc. En l'absence d'accord avec la mairie de Neuville sur Ain ou de la Comcom pour qu'elles s'impliquent dans la gestion de la falaise (en tant que gardien du site assurant l'ouverture au public), le site sera fermé à l'escalade potentiellement dès mi-juillet, avec pose de panneaux relatifs à l'interdiction et boulonnage des premiers points, par son propriétaire (le CT 01).

Si un accident survient en l'absence d'assurance souscrite, le CT refuse d'assumer la charge financière et juridique d'une condamnation

Comme vous vous en doutez, sur notre territoire, cette décision ne fait pas l'unanimité, les réseaux sociaux se sont enflammés, Denis HODOUL le Président du CT01, qui est à l'origine de cette décision, a remis son mandat des solutions devront être trouvées.

Certes le CT de l'Ain, ayant peu d'adhérents, a des finances limitées, mais la ligue AURA avec ses 25000 membres qui sont taxés de 10€ chacun (250000€/an) pourrait assumer cette charge ! Ça nous montrerait son utilité car en dehors de la diplomate, on ne pige pas bien à quoi sert ce pognon.

Pour Mémoire ... quand il a fallu trouver 2000€, pour aménager le parking de Crept, (sinon on risquait l'interdiction), Hot Roc un club de 60 adhérents, y est arrivé sans poser les habituelles problématiques des cagnottes et autres débats stériles ... "Yacafocon" !

La FFME interdisant elle-même la pratique du sport qu'elle représente ... on touche à l'Ubuesque !

Seul espoir, en Côte d'Or où presque toutes les falaises étaient aussi interdites, (avec des monuments comme Saffres), des solutions ont été trouvées rapidement ... Donc on reste optimiste !

🚩Bon point : licence famille :

Rappel du principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)

✚ Hot Roc : Saison 2023

Voici le détail des 62 adhérents :

Adhérents FFME (club) : 54 - Dont option ski : 25 - Nouveaux adhérents: 4 - Jeunes: 4 - Option compétition: 3 - Option VTT: 5 - Option Slackline: 0 - Option trail : 2 alpinisme : 16 - membre uniquement assurance RC : 2 - Adhérents FFME (autre club) : 3 - Membres non FFME "club": 5

Bilan ... stabilité en nombre d'adhérents FFME. Certains restent au club uniquement en amis (non FFME) parce qu'ils ne pratiquent plus ou pour d'autres parce qu'ils ne cautionnent pas la politique de la FFME en devenant membres simples du club !

✚ Les formulaires spécifiques FFME ... Important :

Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50€ (à régler une fois, lors du premier voyage).

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50€ se font via "l'Espace licencié". Pour plus d'informations sur votre espace licencié : <https://www.ffme.fr/ffme/licence/>

Et aussi ce lien :

<https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/decla-voyage-accident.pdf>

Déclaration d'accident : Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via l'Espace licencié. La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur le site internet, rubrique licence/en cas d'accident, info sur ce lien :

<https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/decla-voyage-accident.pdf>

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

✚ Bon point ... Roc'in Bugey 2020

Il marche plutôt bien, en 3 ans nous avons vendu 1530 exemplaires ... et constitué une avance pour les frais liés à l'équipement. Il reste 989 exemplaires en stock et les commandes ralentissant nous ne songeons pas pour le moment à une nouvelle édition (en 2023 au 1^{er} août nous avons livré 213 topos ... contre 238 en 2022, 463 l'année précédente et 616 la première année).

Nous avons étudié une parution numérique, mais ce projet n'a pas eu de suite.

✚ Bon point ... la carte club "membre simple" est possible sans adhérer à la FFME (sous-section spécifique)

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement club". S'ils justifiaient d'un numéro de licence FFME cela ne faisait aucun problème

Cette option concernait ceux qui veulent adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE).

Nous demandons, à ceux qui le réclament, de **faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc...** Et adhérer par **HOT ROC** à la FFME !

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte !

Depuis peu des membres qui ne veulent plus être FFME, le demandent aussi, il a donc fallu nous adapter avec les statuts de la FFME, (statutairement TOUS les membres d'un club affilié doivent être membres de la FFME).

Pour prendre sa carte membre simple, aucun problème en revanche si on est adhérent FFME dans un autre club.

Pour ceux qui ne le seraient pas (par refus) ils seront donc inscrits dans une section du club spécifique que nous avons déclarée en Préfecture

Cette adhésion est fixée à 30€, ceux qui optent ont les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ...).

✚Bilan ... de l'équipement en général

En 2022, nous avons passé une commande de matos importante, pour 2250€ ... ce matériel n'a pas été utilisé intégralement et nous avons donc un stock pour 2024.

Le club a fourni des broches inox pour Argis (aussi connue sous le nom de falaise de Narse), et Hostiaz car dans la région ce sont des falaises nouvelles qui apportent un plus (grandes voies). Le principal équipeur du site (Éric Chaxel) étant membre du club il était normal de l'aider. Nous avons décidé de l'aider à nouveau en 2024 car c'est le seul site local où une énergie d'équipement est encore notable !

Les falaises de Crept nécessitent certes de l'entretien, mais sauf à acquérir un bulldozer, imaginer de nouvelles lignes n'est plus possible.

Quand aux falaises des Hautes Alpes où notre club était très actif ... la bureaucratie et l'écologie deviennent un obstacle à toute entreprise de création de voies nouvelles, triste constat, car nos sites bien équipés et présentant des voies abordables, sont très fréquentés et devraient motiver les acteurs du tourisme local ... de partout les écolos s'opposent aux pratiques outdoor, chacun reste juge du bienfondé de cette politique, de ses conséquences et de la justesse des arguments avancés (quand il n'y a rien à protéger, comme au Simoust ... ils trouvent l'argument ultime du "site propice au retour") !

✚Bon point ... certains réagissent !

Lorsque la LPO tire à vue sur les grimpeurs, certains ne se contentent plus de baisser la tête ... Sur son site Manu Ibarra répond à la LPO pour démonter leurs argumentaires fallacieux, destinés à faire interdire l'escalade dans le cirque d'Archianne !

<https://www.manu-ibarra-alpineguide.com/2023/08/archiane/escalade/gypaethe/vautours/lpo/protection>

Il est temps de prendre conscience que certains lobbys écolos ne sont pas à croire sur parole et que leurs affirmations, ne sont pas des paroles sacrées ! Protéger ... OUI, mais être anti outdoor par principe, ça dessert complètement l'écologie !

✚KALYMNOS :

La photo de couverture de ce journal, est prise à Kalymnos au printemps 2023, dans le secteur Griffig. Elle illustre l'intérêt porté à l'escalade sur cette île par de nombreux membres du club! Ce printemps nous étions entre mars et mai, six à grimper et équiper sur place.

Le coffre qui contenait le matériel du club, autrefois entreposé à Myrties à l'Agelica Babis Bar, a été déplacé à Panormos dans la location de Jean Noel Bourgeois (si vous voulez équiper contactez le).

Nous avons constaté que les batteries du perforateur était HS, et lors d'une remontée au jumard, le souffleur a rejoint le sol violemment ... il a fallu donc investir et tout ce matériel neuf sera acheminé cet automne sur place.

Cette année seul Jean Noël BOURGEOIS et Jean Marc FRIGIOLINI ont été actifs pour équiper (Mais Bruno FARA qui n'équipe plus, a néanmoins assuré l'entretien de ses voies en changeant des relais sur des voies équipées il y a dix ans).

Voies nouvelles ce printemps à Kalymnos :

Secteur GHOST KITCHEN : LITTLE SPEED SWANN - 6a - 28m

Secteur NORTH CAPE : STA PAIDIA MAS - 6c - 40m

LES VOISINS DU PRE BARRY 6c+40m

Secteur ILIADA : ENTRE HOMMES - 6a -30m

HARRY BOSCH - 6a - 22m (extension en 6b+ - 35m)

Notre association s'implique depuis plus de 20 ans dans l'équipement sur cette île du Dodécanèse et pour mesurer ceci, le site a fait une page dédiée !

<https://hotroc.fr/topos/autres-massifs/>

A la rubrique Kalymnos nos principales réalisations sont résumées !

Nous sommes parfois critiqués car ce matériel est financé par le topo du Bugey ... nous répliquons que l'escalade est globale et ne supporte pas l'esprit de clocher.

🚧 Quelques news reprises des actualités du site

L'accès à la falaise de Crept par une piste était impossible depuis le printemps 2021. Par suite de l'accumulation des pluies, il y a eu un affaissement de terrain sur la piste, 500 mètres environ après les dernières vignes, rendant impossible l'accès à la falaise par ce moyen (le chemin sous la roche dite "des manches"), c'était l'accès mentionné dans le topo Roc'in Bugey 2020.

Deux petits parkings, situés en bas et en haut des vignes, ont été alors utilisés (car l'accès par Chosas était interdit). Cela allait inmanquablement poser des problèmes avec les riverains et les vignerons.

La famille Bonnard, (propriétaire des terrains sur lesquels nous grimpons), a dans un premier temps tracé au bulldozer une piste permettant à des véhicules 4x4 de rejoindre le parking. Pour rendre cette piste accessible à tous les véhicules, le club a proposé de participer à hauteur de 2000€ au frais d'aménagement!

En juin 2023 cette nouvelle piste est devenue une réalité (testée) ... tous les véhicules peuvent ainsi rejoindre le parking.

Nous avons financé cette dépense importante avec les bénéfices des ventes du topo ... Nous avons préféré être réactifs car la falaise est sur les terrains de la famille Bonnard et il fallait être pragmatique si nous voulions continuer à grimper !

Pour un petit club ce n'est pas une somme anodine Et en plus ce geste sera utile à tous les grimpeurs de la région AURA (il faut le souligner) ... voire plus car à Crept on croise parfois des étrangers !

Toutes les infos ici :

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2022/05/acces-falaise-2022.pdf>

🚧 Bon point : les journées entretien de la falaise de Crept

Une journée était programmée le samedi 18 mars 2023.

La météo nous a laissé un créneau de soleil suffisant pour être efficaces ... Une quinzaine de participants se sont retrouvés pour désherber le secteur "Travaux d'Hercules" et

" Ponchette ", vérifier les ancrages, purger certains blocs instables et améliorer le sentier!

Malgré nos annonces, de nombreux grimpeurs étaient venus pour grimper ... principalement dans ces secteurs de voies faciles. D'un côté ça fait plaisir de savoir que notre travail est utile ... mais quand on purge la cohabitation est parfois difficile !

Dans les semaines précédentes, Jean Noël BOURGEOIS et Jean Marc FRIGIOLINI, ont passé 6 journées pour tracer un nouveau sentier, qui débouche à gauche du triangle (départ sur la piste nouvelle environ 300m après le parking de la carrière, par des marches pour surmonter le talus) !

✚Bon point ... pas d'interdiction sécheresse en 2023

En 2022 le falaise de Parves, Vireu et Crept furent interdites en été pour cause de sécheresse. Cela étant bien sûr provisoire, et l'accès sera rétabli dès les premières pluies.

Cette année rien de tel, alors que nous pensions que cela deviendrait la norme, en raison du réchauffement climatique, c'est un soulagement !

✚Bon point : le site du club a évolué ...

Le site <http://hotroc.free.fr/> était assez ancien et pas très moderne, Eric Chaxel et Gregory Pallière ont mené une refonte, la mise en ligne est réalisée et le Président s'est formé à wordpress pour pouvoir tenir les mises à jour (parfois avec l'aide des spécialistes pré cités ☺ mais il progresse) !

✚Bon point : le page facebook du club est énormément visitée ...

Cette page, gérée par le Président (<https://www.facebook.com/Hot-Roc-320496254731589>) est très active et de nombreuses personnes nous contactent par cet intermédiaire.

✚Bon point : Hot Roc la relève ...

Commencé il y a deux ans, le cursus de formation de la promotion 2021/2023 du [Roc aventure programme](#) (RAP), proposé par le Fédération française de la montagne et de l'escalade, s'est achevé il y a peu sur la Pedra Riscada, dans le massif des Minas Gerais brésilien. Une nouvelle voie de 21 longueurs, sur près d'un kilomètre, occupe désormais la gigantesque face du « big wall ». RABIOSA ... 900m, 8a, 7a+ obligatoire !

Une adhérente du club (Léa DELACQUIS) était dans l'équipe ! Elle est la fille de Bruno DELACQUIS et Anne MEISSIREL (deux membres historiques du club) ... félicitation !

Les membres du RAP : Esteban Daligault, Léa Delacquis, Margaux Deschamps, Thomas Joannes, Kenza Slamti et Tanguy Topin.

Le topo (qui ne servira sans doute à aucun adhérent du club) est donc joint à ce journal avec aussi deux voies à Presles plus abordables, équipées dans le secteur des BUIS par Bruno ARNAUD.

✚Bon point : le camp d'été ...

Le camp d'été 2023 de notre association, commencé le 12 août s'est terminé le samedi 26 août 2022, ce fut une réussite !

Que du beau temps et plutôt moins de monde sur les sites d'escalade que les années précédentes.

Participants : 19 personnes

Claire ARNAUD, Isabelle et Jean Noël BOURGEOIS, Laurent CHAPPAZ, Renée et Bruno FARA, Monique JOURJON, Estelle LAURENT, Gérard MOREL, Charly et Greg PALLIERES, Valentin PAYEN, Emilien PORTE, Edouard SCHNEE

Remi ESCOFFIER, Anne et Bruno DELACQUIS, Françoise ESPINOSA et Patrick ROUX se sont joints à nous lors des apéros mais sans occuper un emplacement au camping (Ce sont des free campingcaristes !).

Certains on fait du canyon (les Oulles de Freissinière), d'autres de la randonnée, mais c'est l'escalade qui cette année était majoritaire ... principalement à notre falaise fétiche du Simoust!

Lors de l'apéro de clôture tous les participants étaient unanimes pour vouloir continuer ce camp d'été, qui depuis plus de 20 ans est un lien entre les générations du club, qui mis à part pour l'AG, ne se croissent que peu souvent.

Nous avons donc été 14 membres au camping et 5 membres venus nous voir pour participer aux apéros du soir.

Certes nous étions moins que l'an passé (où nous étions 23 participants), mais pour un club de 60 adhérents c'est néanmoins positif.

Le Président est satisfait de cette semaine dans les hautes Alpes !

Des souvenirs :

<https://hotroc.fr/camp-dete-2023/>

Quelques photos du camp d'été 2023



« RABIOSA »

8a max/7a+oblig

21 pitch / 900m



L21 : 7B	R21
45m/ 10 points	R20
L20 : 7C (+ cactus)	R19
35m/ 12 points	R18
L18 : 7C	R17
40m/ 14 points	R16
L18 : 8A	R15
30m/ 15 points	R14
L17 : 7A+	R13
30m/ 22 points	R12
L16 : 7A	R11
35m/ 12 points	R10
L15 : 7C+	
50m/ 21 points	
L14 : 7A+	
25m/ 5 points	
L13 : 7A	
35m/ 14 points	
L12 : 6C	
25m/ 7 points	
L11 : 7B	
30m/ 12 points	

L11 : 7B	R11
30m/ 12 points	R10
L10 : 7B+	R9
55m/ 20 points	R8
L9 : 7B	R7
40m/ 13 points	R6
L8 : 6B+	R5
40m/ 11 points	R4
L7 : 6B+	R3
40m/ 13 points	R2
L6 : 6B	R1
50m/ 11 points	
L5 : 5+	
35m/ 5 points	
L4 +	
55m/ 8 points	
L3 : 5	
55m/ 6 points	
L2 : 5	
60m/ 7 points	
L1 : 5	
60m/ 6 points	

Approche =
 15 min voiture depuis le refuge de la Pedra Riscada
 20min de marche en direction des dalles de départ

Descente = 19 rappel :
 L18+L17
 L12+L13

"Là, cours-y d'la maison"

4 longueurs - 110m

15 dégaines + relais

Équipement février 2023 - Bruno ARNAUD

Matériel VTNO et Promo-grimpe

Au-dessus de la vire enchaîner avec "Les cornicons"
rééquipée à l'occasion (récupérer quelques dégaines au
début de sa première longueur (19 points!) ou avec Oxus



"La pêche à la ligne"

9 longueurs - 220m

12 dégaines + relais

Équipement automne 2022 - Bruno ARNAUD

Matériel Promo-grimpe et VTNO

